

**ASSOCIATION ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)**

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE 2022**

RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES - EXERCICE 2022 -

Gabès, le 28/08/2024

**Mesdames et Messieurs les Adhérents de l'Association**

**ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)**

**Immeuble Ben JABEUR –Avenue A.K Chebbi -Cité EL Menara -GABES-**

**OBJET : Rapport général de commissariat aux comptes -Exercice 2022:**

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022, que votre assemblée générale a bien voulu nous confier lors de sa réunion au cours de 2023 et ce conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, nous avons examiné les états financiers arrêtés selon la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs et qui se composent de la situation financière arrêtée au 31 décembre 2022 de l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)** totalisant **Cent quarante trois mille cent cinquante six dinars, 425 millimes (143.156,425 DT)**, de l'état des produits et des charges pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 dégagant un **Excédent** des produits sur les charges de l'exercice de **Quarante six mille vingt quatre dinars, 085 millimes (46.024,085 DT)** ainsi que de l'état de flux de trésorerie pour la même période dégagant une **variation positive de 47.330,296 DT**.



L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité du comité de direction de l'association. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable et aux dispositions de la réglementation comptable en vigueur telles que définies par la loi n°96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises, le décret n°96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances du 31/12/1996 portant approbation des normes comptables, et surtout la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs, a comporté les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Ces états financiers ont été établis sur la base des méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les normes comptables tunisiennes.

**Opinion :**

Ainsi, nous estimons être en mesure de **certifier** que les états financiers ci-joints **sont réguliers et sincères** et qu'ils reflètent la situation financière de l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)** arrêtée au 31 décembre 2022.

**Paragraphe d'observation :**

Les cotisations des adhérents relatives à l'exercice 2022 ne sont pas comptabilisées parmi les revenus de l'association conformément à ses statuts. Il y a lieu de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

**Le commissaire aux comptes**

**Tahar MEDDEB**



# ETATS FINANCIERS COMPARES 2022/2021

**SITUATION FINANCIERES COMPAREES 2022/2021**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chiffres exprimés en dinars tuniens

Actifs	31/12/2022	31/12/2021
AC1-liquidités et équivalents de liquidités	141 140,813	93 850,517
AC2-placements et autres actifs financiers		
AC3-autres actifs courants		
AC4-créances et comptes rattachés		
AC5-stocks de fournitures et autres approvisionnements		
AC6- autres actifs non courants		
AC7- immobilisations financières		
AC8- immobilisations corporelles	1 827,487	1 718,368
AC9- immobilisations incorporelles	188,125	150,000
<b>total des actifs</b>	<b>143 156,425</b>	<b>95 718,885</b>
<b>Passifs et actifs nets</b>		
PA1- concours bancaires et autres passifs financiers		
PA2- autres passifs courants	11 193,557	9 719,655
PA3- fournisseurs et comptes rattachés	153,708	214,155
PA4- provisions		
PA5- apports reportés		
PA6 - autres passifs non courants		
PA7- emprunts		
<b>total des passifs</b>	<b>11 347,265</b>	<b>9 933,810</b>
AN1-dotations		
AN2- apports affectés à des immobilisations		
AN3- subventions d'investissement		
AN4- autres actifs nets	35 622,290	35 622,290
AN5- réserves		
AN6- excédents ou déficits reportés	50 162,785	25 673,359
<b>AN7-Excédent de l'exercice</b>	<b>46 024,085</b>	<b>24 489,426</b>
<b>total des actifs nets</b>	<b>131 809,160</b>	<b>85 785,075</b>
<b>total des passifs et actifs nets</b>	<b>143 156,425</b>	<b>95 718,885</b>

**Etat des produits et des charges comparés 2022/2021**  
**période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**

<b>Produits</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
PR1-cotisation des adhérents		
PR2- revenus des activités et manifestations		
PR3- subventions de fonctionnement	424 863,754	564 021,642
PR4- apports non monétaires		
PR5- autres apports		
PR6- produits des placements		0,000
PR7- quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		
PR8- autres gains	0,000	0,000
<b>total des produits</b>	<b>424 863,754</b>	<b>564 021,642</b>
<b>charges</b>		
CH1- achats consommés de fournitures et approvisionnements	34 675,827	75 556,323
CH2- charges de personnel	89 427,915	87 075,000
CH3- dotations aux amortissements et aux provisions	1 456,712	3 556,222
CH4- autres charges courantes	253 279,215	373 304,671
CH5- charges financières nettes		0,000
CH6- produits financières & des placements		
CH6- autres pertes		40,000
<b>total des charges</b>	<b>378 839,669</b>	<b>539 532,216</b>
<b>impôt sur les bénéfices</b>		
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<b>46 024,085</b>	<b>24 489,426</b>

**Etat des flux de trésorerie comparés 2022/2021**  
**période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1-encaissements des cotisations des adhérents		
F2- encaissement des revenus des activités et manifestations		
F4- encaissements des subventions de fonctionnement	424 863,754	564 021,642
F5- encaissement d'autres revenus et apports		
F6- décaissement des sommes versées aux fournisseurs /personnel	-240 731,690	-439 051,032
F7- décaissement des rémunérations versées au personnel	-125 185,090	-87 075,000
F8- autres décaissements des activités courantes (impôts et taxes)	-10 052,722	-9 521,366
<b>flux de trésorerie provenant des (affectés aux ) activités courantes</b>	<b>48 934,252</b>	<b>28 374,244</b>
<b>flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
F10- décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 603,956	
F11- encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F12- décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
F13- encaissement sur cession d'immobilisations financières		
<b>flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-1 603,956</b>	<b>0,000</b>
<b>flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
F12- encaissement des dotations		
F13- encaissement des subventions d'investissement		
F14- encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- encaissement provenant des emprunts		
F16- décaissement suite au remboursement d'emprunts ( en principal et intérêt)		
<b>flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
<b>variation de trésorerie</b>	<b>47 330,296</b>	<b>28 374,244</b>
<b>trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>93 850,517</b>	<b>65 476,273</b>
<b>trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>141 140,813</b>	<b>93 850,517</b>

COMMENTAIRES SUR  
LES ETATS FINANCIERS -EXERCICE 2022

## A/ - ANALYSE DES ACTIFS

### **A/-1- Liquidité et Equivalent de Liquidités :**

Le montant des liquidités au 31/12/2022 s'élève à 141.141 DT contre 93.850 DT à la fin de l'année 2021, et se détaillent ainsi :

-Banque STB .....	138.213 DT
-Caisse.....	2.928 DT

Notre vérification des opérations inscrites au compte bancaire ouvert sur les livres de la banque STB BANK au nom de l'association a révélé l'absence d'un état de rapprochement justifiant le solde des opérations bancaires au 31 décembre chez l'association et les relevés bancaires. D'où nous recommandons à l'association O.V.C de procéder à établir l'état de rapprochement par l'enregistrement des opérations de paiement au fur et à mesure de leurs réalisations en conformité de la comptabilité d'engagement.

La caisse de l'association mérite d'être inventoriée d'une façon permanente.

### **A/-2- Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2022 un montant net d'amortissement de 1.827 détaillé comme suit :

Installations générales agencements et aménagements divers :.....	0 DT
Equipements de bureau : .....	807 DT
Matériel informatique .....	1020 DT
Valeur d'origine : .....	19.105 DT
Moins amortissement .....	17.278 DT
<b>Valeur comptable nette .....</b>	<b>1.827 DT</b>

A signaler qu'au cours de l'année 2022, votre association a effectué des acquisitions en matériel informatique pour 1.354 DT

. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

#### **A/-2- Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2022 un montant net d'amortissement de 188 DT détaillé comme suit :

Logiciel site web :.....188 DT

Valeur d'origine : .....4.250 DT

Moins amortissement .....4.062 DT

**Valeur comptable nette .....188 DT**

A signaler qu'au cours de l'année 2022, une acquisition pour 250 DT a été effectuée par votre association. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

### **B/ ANALYSE DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS**

#### **B/-1- Autres Passifs Courants :**

Les comptes de cette rubrique des passifs de l'association O.V.C au 31/12/2022 totalisant 11.194 DT sont détaillés aux notes aux états financiers comme suit :

-Retenues à la source sur loyer.....89 DT

-Retenue à la source sur achats.....142 DT

-Retenue à la source à régulariser.....-2.650 DT

-Personnel à payer.....241 DT

-Charges à payer.....9.131 DT

-CNSS à payer.....3.941 DT

-Compte d'attente.....299 DT

Les charges à payer se composent des honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices de 2017 à 2020. Une estimation des honoraires 2022 aurait dû être constatée à ce niveau.

Le compte d'attente et la retenue à la source à régulariser devraient être apurés.

#### **B/-2- Autres actifs nets :**

Le poste des autres actifs nets qui s'élève au 31/12/2022 à 35.622 DT se compose des excédents antérieurs à 2017 mis en réserves ayant en contrepartie les immobilisations nettes et la trésorerie à cette époque.

#### **B/-3- Excédents ou déficits reportés :**

On constate que le total des excédents reportés a été augmenté de **24.490 DT** entre l'exercice 2021 et 2022. Cet accroissement est du à l'affectation de l'excédent de l'exercice 2021. Aucune remarque n'est à signaler à ce niveau.

### **C- COMMENTAIRE DES COMPTES DES PRODUITS ET DES CHARGES:**

Votre association O.V.C a réalisé des revenus nets de 424.864 DT en 2022 contre 564.022 DT en 2021, réalisant ainsi une importante diminution de 25 % environ par rapport à l'exercice précédent.

En parallèle, les charges d'exploitation ont connu une variation négative importante de 160.693 DT, soit 30 % environ, due essentiellement à la diminution des autres charges courantes passant de 373.305 DT en 2021 à 253.279 DT en 2022.

Toutes ces raisons ont fait que l'excédent des produits sur les charges de l'exercice 2022 a été amélioré par rapport à celui de 2021 passant de +24.489 à +46.024 DT.

Les produits d'exploitation de l'association O.V.C totalisent au 31 décembre 2022 un montant de **424.864 DT** se composant en totalité des subventions de fonctionnement suivantes :

<b>DATES</b>	<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANT EN DT</b>
31/01/2022	ASSOCIATION « I WATCH »	8.100
25/02/2022	Nations unis	19.752
01/03/2022	ASSOCIATION « I WATCH »	8.100
19/04/2022	Nations unis	20.630
30/05/2022	OPA	14.832
17/08/2022	LABOUR	39.150
18/08/2022	NEW YORK BANK	41.316
23/08/2022	OMV	116.910
19/09/2022	OMV	116.909
21/09/2022	SKILLS	2.111
21/09/2022	SKILLS	608
21/09/2022	SKILLS	31.462
02/11/2022	Nations unis	4.983
<b>TOTAL</b>		<b>424.864</b>

- Aucune cotisation des adhérents au cours de l'exercice 2022 n'est constatée.

RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2022

Gabès, le 28/08/2024

**Mesdames et Messieurs les Adhérents de l'Association**  
**ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)**

**Immeuble Ben JABEUR –Avenue A.K Chebbi -Cité EL Menara -GABES-**

**OBJET : Rapport spécial de commissariat aux comptes -Exercice 2022:**

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022, que votre assemblée générale a bien voulu nous confier lors de sa réunion au cours de 2023 conformément aux dispositions de l'article 43 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, et en application des dispositions du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### Conventions et opérations réalisées :

Les opérations entre l'association O.V.C et certains membres de son comité directeur au cours de 2022 se composent des honoraires fixes et variables et détaillent ainsi :

Mr le secrétaire général Mohamed JERIDI.....24.238 DT

Mr le trésorier Ihsen AMRI.....40.418 DT

### Obligations et engagements de l'association envers les dirigeants :

l'Association **ORGANISATION, VOLONTE ET CITOYENNETE (O.V.C)**, à part les opérations mentionnées ci-dessus, n'a ni d'obligation ni d'engagement envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions du code des sociétés commerciales.

**Le commissaire aux comptes**

**Tahar MEDDEB**

